

Actualité en droit de la famille 2017-2018

2^e journée agenaise du droit

La deuxième journée agenaise du droit est consacrée cette année à l'actualité en droit de la famille. Elle fait écho aux *Rendez-vous bordelais du droit de la famille* qui se sont tenus à Bordeaux le 1^{er} février 2018.

Ce colloque dédié au droit de la famille est né de la volonté d'offrir aux juristes, universitaires et professionnels du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne, l'occasion de se retrouver pour échanger sur des questions d'actualité en droit de la famille. La finalité de cette rencontre est de permettre une analyse pragmatique, globale et transversale des questions d'actualité qui animent le droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille.

La journée se décompose en deux types d'interventions : des revues d'actualité qui permettent de présenter les principales évolutions internes, européennes et internationales, tant législatives que jurisprudentielles, intervenues en droit de la famille durant l'année écoulée ; des focus sur des questions ayant fait l'objet de difficultés particulières ou d'évolution spécifique, afin d'examiner en détail leurs enjeux et les réponses apportées.

La deuxième journée agenaise du droit consacrée à l'actualité en droit de la famille invite à réfléchir au droit de la famille, un droit vivant par excellence.

Entrée libre

sous réserve des places disponibles

Formation professionnelle permanente

* 90 € TTC

75 € TTC (praticiens ayant moins de cinq ans d'exercice)

* sur demande à l'inscription, délivrance d'une attestation de présence : 7 heures validées

* université de Bordeaux : n° de déclaration d'existence : 72 33 093 41 33 –

Siret : 130 018 351 00010 – APE : 8542Z

Déjeuner

uniquement sur réservation à l'inscription : 25 €

Chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Bordeaux

à expédier : Université de Bordeaux, CERFAPS, 16 avenue Léon Duguit, CS 50057, 33608 Pessac cedex



CERFAPS
Centre européen de recherches
en droit des familles, des assurances,
des personnes et de la santé

université
de BORDEAUX

Université de Bordeaux, CERFAPS, Marc Bodin – avril 2018

Actualité en droit de la famille 2017-2018

8 juin 2018 > 9h - 17h30

2 quai de Dunkerque, Agen (47) – Campus du Pin, amphi 400

2^e journée agenaise du droit



Organisé par le CERFAPS
de l'université de Bordeaux

Direction scientifique :
Emmanuelle Burgaud

Institut droit et
économie – Agen

université
de BORDEAUX

Inscription préalable obligatoire
avant le 1^{er} juin 2018 :
cerfap@u-bordeaux.fr

Matinée

9h Allocution d'ouverture
Yann Delbrel, professeur, université de Bordeaux, ISCJ, directeur de l'Institut droit et économie d'Agen, avocat au barreau d'Agen

9h10 Propos introductifs
Emmanuelle Burgaud, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, CERFAPS

Sous la présidence de Béatrice Almendros, magistrate, présidente du tribunal de grande instance d'Agen

9h15 Revue d'actualité de droit extrapatrimonial de la famille
Adeline Gouttenoire, professeure, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs, & Éric Fongaro, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, IRDAP

10h Peut-on se mettre en couple avec qui on veut ?
*** Actualité et enjeux**
Marie Lamarche, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, directrice adjointe du CERFAPS
*** Le contrôle de la formation des couples**
Dany Castaing, conseillère municipale déléguée, officier d'état civil, mairie d'Agen
*** Le mariage à finalité migratoire en droit de l'union européenne**
Catherine Gauthier, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, CERCLE

10h45 Pause-café

11h La filiation dans tous ses états
*** Actualité et enjeux**
Jean-Jacques Lemouland, professeur, université de Pau et des pays de l'Adour, CRAJ-CERFAPS
*** La filiation de l'enfant né d'une AMP ou d'une GPA à l'étranger**
Julie Térel, docteure en droit, université de Bordeaux, CERFAPS
*** L'interdiction de sortie du territoire**
Laurence Boutitie, avocate au barreau d'Agen

11h45 L'exercice des prérogatives parentales par des tiers
*** Actualité et enjeux**
Adeline Gouttenoire, professeure, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et de l'Institut des mineurs
*** Le retrait de l'autorité parentale par le juge pénal**
Anne François Bellandi, avocate au barreau d'Agen
*** Le mandat de protection future pour autrui**
Jérôme Poltorak, notaire à Fumel

12h30 Déjeuner sur réservation

Après-midi

Sous la présidence d'Edmond Cosset, bâtonnier du barreau d'Agen

14h Revue d'actualité de droit patrimonial de la famille
Éric Fongaro, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, IRDAP, Amélie Gogos-Gintrand et Bertrand Maumont, maîtres de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS

15h L'argent du mineur
*** Enjeux**
Marie Cresp, maître de conférences, IUT Bordeaux-Montaigne, CERFAPS
*** Le rôle du juge des tutelles après la réforme de 2015**
Élise Mora, magistrate, vice-présidente coordonnatrice du service des affaires familiales, tribunal de grande instance d'Agen
*** L'intervention de l'administrateur ad hoc**
Béatrice Bianco, directrice adjointe, & Élise Drouin, cheffe de service, Union départementale des associations familiales de Lot-et-Garonne

15h50 Table ronde :
Le divorce sans juge, un an après...
avec la modération de Yann Delbrel, professeur, université de Bordeaux, ISCJ, directeur de l'Institut droit et économie d'Agen, avocat au barreau d'Agen
Anne François Bellandi, avocate au barreau d'Agen,
Frédéric Blajan, notaire à Nérac, ancien vice-président de la chambre interdépartementale des notaires du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne, ancien président des notaires de Lot-et-Garonne
Marie Lamarche, maître de conférences HDR, université de Bordeaux, directrice adjointe du CERFAPS,
Bertrand Maumont, maître de conférences, université de Bordeaux, CERFAPS,
Élise Mora, magistrate, vice-présidente coordonnatrice du service des affaires familiales, tribunal de grande instance d'Agen
Sylvie Orifelli, notaire à Sainte-Bazeille,
Yves Tandonnet, avocat au barreau d'Agen

17h30 Clôture

